

Conférence du désarmement

23 septembre 2022

Français

Original : anglais

Rapport de la Conférence du désarmement à l'Assemblée générale des Nations Unies

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1	2
II. Organisation des travaux de la Conférence.....	2-3	2
A. Session de 2022 de la Conférence.....	2-3	2
III. Travaux de la Conférence pendant sa session de 2022.....	4-5	2
A. Examen et adoption du rapport annuel de la Conférence et, le cas échéant, de tout autre rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies.....	4-5	2



I. Introduction

1. La Conférence du désarmement soumet à l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa soixante-dix-septième session, son rapport annuel sur sa session de 2022.

II. Organisation des travaux de la Conférence

A. Session de 2022 de la Conférence

2. La Conférence s'est réunie du 24 janvier au 1^{er} avril, du 16 mai au 1^{er} juillet et du 1^{er} août au 16 septembre 2022.
3. Conformément à l'article 9 du Règlement intérieur, les États membres ci-après ont assuré à tour de rôle la présidence de la Conférence : Chine, Colombie, Cuba, République populaire démocratique de Corée, République démocratique du Congo et Équateur.

III. Travaux de la Conférence pendant sa session de 2022

A. Examen et adoption du rapport annuel de la Conférence et, le cas échéant, de tout autre rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies

4. La Conférence a décidé que les dates de sa session de 2023 seraient les suivantes :
Première partie : 23 janvier-31 mars
Deuxième partie : 15 mai-30 juin
Troisième partie : 31 juillet-15 septembre.
5. Au nom de la Conférence du désarmement, le Président transmet à l'Assemblée générale des Nations Unies, à sa soixante-dix-septième session, le rapport annuel tel qu'il a été adopté par la Conférence le 16 septembre 2022.

Le Président de la Conférence,
Ambassadeur d'Équateur,
(*Signé*) Emilio Rafael Izquierdo Miño